

2024-04-23

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: [Infographies](#) [NBB.stat](#) [Information générale](#)
Comptes non financiers des secteurs institutionnels – quatrième trimestre de 2023¹

- **Le taux d'épargne des ménages se stabilise au quatrième trimestre de 2023. Sur l'ensemble de l'année 2023, il s'affiche à 14,5 %.**
- **Le taux de marge des entreprises est en légère baisse. Sur l'ensemble de l'année 2023, il s'affiche à 41,9 % soit un taux nettement inférieur au niveau historiquement haut des deux années précédentes.**
- **Le déficit de financement des administrations publiques se détériore. Sur l'ensemble de l'année 2023, il se chiffre à 4,4 % du PIB.**

INDICATEURS CLÉS

(Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

		Ménages ¹		Sociétés non financières		Administrations publiques
		Taux d'épargne (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Taux de marge (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Solde de financement (pourcentages du PIB)
2021		17,1	9,7	44,9	26,6	-5,4
2022		12,7	9,5	44,6	26,4	-3,6
2023		14,5	8,7	41,9	28,1	-4,4
2021	I	20,8	9,6	45,1	27,7	-5,6
	II	18,3	9,8	44,6	27,5	-5,6
	III	16,2	9,7	44,8	26,1	-7,1
	IV	13,3	9,8	45,0	25,2	-3,3
2022	I	11,8	10,0	45,5	26,1	-2,2
	II	14,4	9,4	45,1	25,8	-4,2
	III	13,3	9,4	44,4	26,5	-4,5
	IV	11,5	9,2	43,5	27,1	-3,4
2023	I	13,3	9,1	42,5	27,6	-4,1
	II	14,6	8,9	42,2	28,7	-4,1
	III	15,1	8,6	41,5	29,4	-4,4
	IV	15,1	8,4	41,4	26,7	-5,2

¹ Y compris les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages

Le taux d'épargne des ménages se stabilise

Le taux d'épargne reste stable à 15,1 % au quatrième trimestre de 2023.

¹ Les comptes des secteurs du premier trimestre de 2023 intègrent les dernières données disponibles relatives aux comptes nationaux trimestriels et au marché du travail, publiées le 30 juin 2023 sur [NBB.stat](#).

Le revenu disponible des ménages progresse légèrement (+0,5 %) au même rythme que leurs dépenses de consommation finale, ce qui laisse le taux d'épargne inchangé.

La rémunération des salariés et les prestations sociales contribuent positivement à la croissance du revenu disponible des ménages, à hauteur de respectivement 1,2 et 0,3 point de pourcentage. A l'inverse, les impôts courants sur le revenu et sur le patrimoine, et les revenus nets de la propriété y contribuent négativement, chacun à concurrence de -0,5 point de pourcentage.

Sur l'ensemble de l'année 2023, le revenu disponible des ménages progresse considérablement (+9,2 %). C'est principalement la rémunération des salariés qui participe à cette croissance, à hauteur de 7 points de pourcentage. Le revenu mixte des indépendants, les revenus de la propriété et autres transferts courants nets, ainsi que les prestations sociales nettes y contribuent également positivement mais dans une moindre mesure (respectivement 1,5 - 1,1 et 0,4 points de pourcentage). A l'inverse, les impôts sur le revenu et le patrimoine ont influencé négativement la croissance du revenu disponible, à concurrence de -0,9 point de pourcentage.

Les dépenses de consommation augmentent en 2023 de 6,9 %, à un rythme plus modéré que le revenu disponible, ce qui impacte positivement le taux d'épargne des ménages, qui s'affiche à 14,5 % en 2023, niveau qui se rapproche de sa moyenne de long terme (15,6 %).

Le taux d'investissement des ménages continue à se contracter

Au quatrième trimestre de 2023, le taux d'investissement des ménages (qui inclut la construction et la rénovation de logements et la formation brute de capital fixe des indépendants et des ISBL au service des ménages) continue à se contracter et s'affiche à 8,4 % contre 8,6 % le trimestre précédent.

En moyenne, sur l'ensemble de l'année 2023, le taux d'investissement des ménages est de 8,7 %, en baisse par rapport à son niveau de l'année 2022 (9,5 %).

Le taux de marge des sociétés non financières est en légère baisse

Le taux de marge des sociétés non financières s'affiche à nouveau en baisse au quatrième trimestre de 2023, à 41,4 % contre 41,5 % le trimestre précédent. Leur valeur ajoutée augmente de 1,0 % alors que l'excédent d'exploitation affiche une hausse plus modérée à 0,7 %.

Sur l'ensemble de l'année 2023, le taux de marge des sociétés non financières s'établit à 41,9 %. Ce niveau est nettement inférieur au niveau historiquement haut des deux années précédentes (44,9 % en 2021 et 44,6 % en 2022).

Le taux d'investissement des sociétés non financières est en recul

Le taux d'investissement des sociétés non financières se chiffre à 26,7 % de la valeur ajoutée au quatrième trimestre de 2023. Il est en net recul par rapport au trimestre précédent (29,4 %). La valeur ajoutée a augmenté de 1,0 % alors que les investissements ont baissé de 8,0 %, à la suite notamment d'une série de transactions spécifiques relatives à des ventes de navires à l'étranger.

Sur l'ensemble de l'année 2023, le taux d'investissement s'affiche cependant en hausse, à 28,1 %, contre 26,4 % pour l'année 2022.

Le solde de financement des administrations publiques se détériore

Au cours du quatrième trimestre de 2023, le solde du compte des administrations publiques s'est détérioré pour atteindre un déficit de 5,2 % du PIB (contre 4,4 % du PIB au troisième trimestre).

L'augmentation du déficit s'explique par une augmentation des dépenses, principalement des prestations sociales et des transferts en capital. Les recettes sont restées stables.

Sur l'ensemble de l'année 2023, le déficit public s'établit à 4,4 % du PIB, contre 3,6 % l'année précédente.

Méthodologie et définitions

- Les comptes des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC2010.
- Les ratios considérés présentent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, ces séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.
- Le taux d'épargne brut des ménages est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.
- Le taux d'investissement brut des ménages est la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. La formation brute de capital fixe couvre les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements en capital fixe consentis par les indépendants et par les ISBL au service des ménages.
- Le taux d'investissement des sociétés est la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.
- Le taux de marge des sociétés est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).
- Le solde de financement des administrations publiques mesure leur capacité ou leur besoin de financement. Un solde positif (capacité de financement) signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de leurs ressources et de leurs dépenses, les administrations publiques ont la possibilité d'augmenter leurs actifs financiers et/ou de réduire leurs engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif (besoin de financement) témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières. Le solde de financement est ici exprimé en pourcentage du PIB.